

Annuler le remboursement avance

OBJECTIF

Annuler le remboursement d'une avance.

PRE-REQUIS

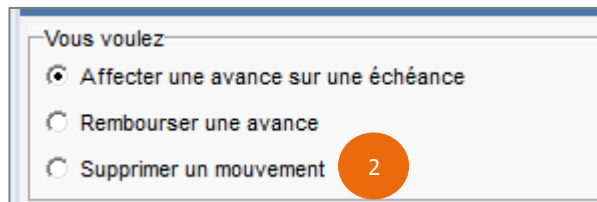
Avoir effectué un remboursement sur une avance.

COMMENT ANNULER LE REMBOURSEMENT D'UNE AVANCE ?

ÉTAPE 1 : aller dans le menu **Ventes\Règlements\Avances**

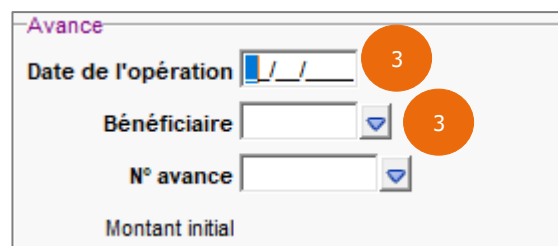


ÉTAPE 2 : dans la fenêtre qui apparaît, dans le paragraphe « Vous Voulez », cocher « supprimer un mouvement »



ÉTAPE 3 : dans le paragraphe « Avance », renseigner :

- La date de l'annulation du remboursement dans la zone « Date de l'opération »
- Le code du client dans la zone « Bénéficiaire »



ÉTAPE 4 : dans la zone « N° avance », taper le numéro de l'avance si vous la connaissez ou cliquer sur la petite flèche bleue pour la rechercher.

Dans la fenêtre de recherche, après avoir sélectionné l'avance, cliquer sur le bouton « OK »

Liste des avances

Données

13

N° avance	Société	Tiers	Libellé	Date	Montant	Solde
1	VIGNE	ANDPA	CHEQUE 2	01/02/1999	30,49	0,00
6	VIGNE	ANDPA	CHEQUE 22	28/03/2006	1 234,00	0,00
7	VIGNE	ANDPA	Avoir 06000011	28/03/2006	53,76	0,00
13	VIGNE	ANDPA	Avoir 20130001	15/10/2013	54,00	0,00
21	VIGNE	ANDPA	Avoir 20210023	27/12/2021	53,76	53,76

4

OK Annuler

ÉTAPE 5 : la fenêtre suivante donne l'information sur le mouvement d'annulation qui sera effectué. Cliquer sur le bouton « Ok »

Liste des mouvements

Données

Nr	Dt	Lib	pD	Docen
3528	11/03/2022	Remboursement d'avance		

5

OK Annuler

Nombre : 0

ÉTAPE 6 : cliquer sur la disquette pour valider le remboursement



Cette fonction est aussi disponible depuis l'historique client.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 15/03/2022 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais